

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article788>



Mais que fait le syndicat ?

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2004-2005 -



Publication date: lundi 7 mars 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Question rituellement posée par de nombreux collègues, surtout quand ils ne sont pas syndiqués ...

Le projet de loi d'orientation a été adopté par l'Assemblée Nationale et sera présenté le 15 mars au Sénat quasiment en l'état où il était sorti du chapeau de Fillon. Certes, le contrôle continu au bac semble avoir disparu... mais les termes de la loi sont suffisamment flous pour que le gouvernement puisse le mettre en place discrètement mais sûrement (pendant les vacances, par exemple...).

La rentrée 2005 se prépare dans des conditions encore pires que les précédentes :

â€” non remplacement des départs en retraite,

â€” suppressions de postes à la louche,

â€” disparition des TPE en terminale sans que les moyens en heures soient reversés sur les LV,

â€” dotation horaire des établissements calculée sans tenir compte des filières, des spécificités locales mais avec la seule règle du « on bourre au max les classes, on regroupe les élèves n'importe comment du moment qu'il y en ait 25 en moyenne en collège et au moins 35 en lycée ».

Ah, elle va être gratinée la rentrée 2005...

Et **dans l'Yonne**, ce sera le top du top :

â€” 50 postes en moins dans les 33 collèges du département,

â€” 20 en moins dans les 7 lycées (pour 5 élèves de moins que cette année ...).



Alors, oui, zut de crotte : que fait le SNES ?

Avec ses petits bras et son crâne multicéphale, le SNES bouscule :

– dès la **publication du rapport Thélot**, il a appelé à la mobilisation contre la loi d'orientation

– dès la **présentation du projet de budget**, il a alerté les collègues et l'opinion sur les conditions de la rentrée 2005 ; avec la FSU, il a impulsé l'opération « cartons rouges au gouvernement » ,

– **le 7 décembre 2004**, il a lancé (bien seul) une grève suivie au-delà même de nos espérances et dont la plateforme a été reprise le 20 janvier par l'intersyndicale de l'éducation,

– **le 5 février**, il était présent (et bien présent !) dans les manifestations « public-privé »

– dans l'Yonne, le SNES a été seul, dans le second degré, à se saisir du rapport des Inspecteurs généraux sur l'état catastrophique de notre école dans le département :

â€” audience avec le recteur,

â€” diffusion à 2 500 exemplaires d'extraits essentiels du rapport,

â€” conférence de presse,

â€” interventions dans tous les organismes paritaires,

â€” rendez-vous avec le Président du Conseil général mardi 8 mars,

â€” rendez-vous au ministère le 31 mars.

– dans les conseils d'administration, dans les établissements, il est bien souvent le seul à mener la bagarre contre les fermetures de formation, les suppressions de postes...

A la **veille du congrès académique à Dijon et du congrès national au Mans**, au moment où les syndiqués sont appelés à se prononcer sur les rapports d'activité académique et national, **le SNES 89 compte autant d'adhérents**

Mais que fait le syndicat ?

qu'en juillet 2004 (une « avance », comme disent les férus de statistiques, de 16 syndiqués par rapport à la même date l'an dernier).

Certes 62 collègues adhérents l'an dernier et toujours présents dans l'Yonne ont « omis » de renouveler leur adhésion, mais gageons que nombre d'entre eux vont réparer cet oubli derechef !

Parce qu'en réalité, quoiqu'en disent les pisse-froid, on est quand même bien mieux au SNES qu'isolé dans son coin.

Alors, sans doute peut-on répondre à cette question « que fait le SNES ? » par « il fait ce qu'il peut et il est en progrès ». Pas assez modeste, trouvez-vous ?



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
